

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché public de travaux

Identification de l'acheteur :

Ville de VILLERS SAINT PAUL
1 Place François Mitterrand
BP 50009
60872 RIEUX Cedex
Tél. 03 44 74 48 40
Siret : 216 006 759 000 15
N° national d'identification : 60684
Groupement d'acheteurs : Oui Non

Communication :

Lien URL vers le profil acheteur: <http://www.marches-securises.fr>
 Lien URL vers les documents de la consultation
 Autre
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles
 Oui Non
Contact : Mr MAILLET
adresse e-mail : b.maillet@villers-saint-paul.fr
☎ 03 44 74 48 50

Procédure :

Procédure adaptée ouverte
Date et heures réception des plis : Vendredi 24 septembre 2021 à 17h00
Présentation des offres par catalogue électronique :
 Exigée Autorisé Interdite
Réduction du nombre de candidats : Oui Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Non
L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

Identification du marché :

Intitulé du marché :
Mise en Accessibilité des Bâtiments de la commune.
Code CPV principal : 45262522-6
Type de marché : Marché de travaux
Description succincte du marché : Mise en Accessibilité des Bâtiments de la commune.
Lieu principal d'exécution du marché : Villers Saint Paul 60870
Durée du marché : 12 mois
La consultation comporte des tranches : Oui Non

Lots :

Marché alloti : Oui Non
Description du lot n°1 : Travaux de Maçonnerie Code CPV du lot n°1 :45262522-6
Description du lot n°2 : Menuiseries extérieures-Serrurerie-Métallerie Code CPV du lot n°2 :45421000-4
Description du lot n°3 : Aménagements intérieurs de Bâtiment Code CPV du lot n°2 :44115800-7
Description du lot n°4 : Travaux de plomberie Code CPV du lot n°4 :45330000-9
Description du lot n°5 : Electricité Code CPV du lot n°5 :09310000-5

Informations complémentaires :

Visite obligatoire : Oui Non
Détails sur la visite : Voir règlement de Consultation